



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Gel du programme 147

Question écrite n° 7326

Texte de la question

M. Olivier Faure alerte M. le ministre de l'aménagement du territoire et de la décentralisation sur la baisse drastique des crédits alloués au titre du programme 147 sur le territoire de Grand Paris Sud pour l'année 2025, estimée entre 500 000 et 600 000 euros à l'échelle du bloc communal. Cette décision de diminution et de gel de crédits budgétaires intervient dans un contexte où les besoins des habitants des quartiers prioritaires de la ville (QPV) n'ont jamais été aussi pressants. L'agglomération de GPS compte désormais 18 QPV répartis sur six communes, représentant 25 % de sa population, soit trois fois plus que la moyenne nationale. À la faveur de la nouvelle géographie prioritaire, ce sont 7 400 habitants supplémentaires qui sont désormais concernés par cette politique, renforçant encore les besoins d'accompagnement et d'investissement. Par ailleurs, le territoire subit également des baisses de financement sur d'autres dispositifs essentiels, notamment ceux alloués à la mission locale et aux politiques d'intégration. Ces diminutions compromettent donc gravement la mise en œuvre des projets de renouvellement urbain, de cohésion sociale et d'égalité des chances essentiels aux populations les plus vulnérables. Aussi il souhaite savoir quand le Gouvernement compte dégeler les crédits du programme 147, afin de garantir la continuité des actions engagées.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Faure](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (11^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7326

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : [Aménagement du territoire et décentralisation](#)

Ministère attributaire : [Aménagement du territoire et décentralisation](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juin 2025